



Domaine du Bois Normand



Situation

La commune d'Equemeauville se situe à 3 km au sud-ouest de Honfleur. Le domaine du Bois Normand se trouve sur le plateau de Grâce, le long du chemin des Bruyères (D 62), près du Haut Butin.



La résidence des « Bois d'Arkel »

DREAL/P. Gallineau

Typologie

Parc

Commune concernée

Equemeauville

Surface

6 ha

Date de classement

Arrêté du 2 mars 1945

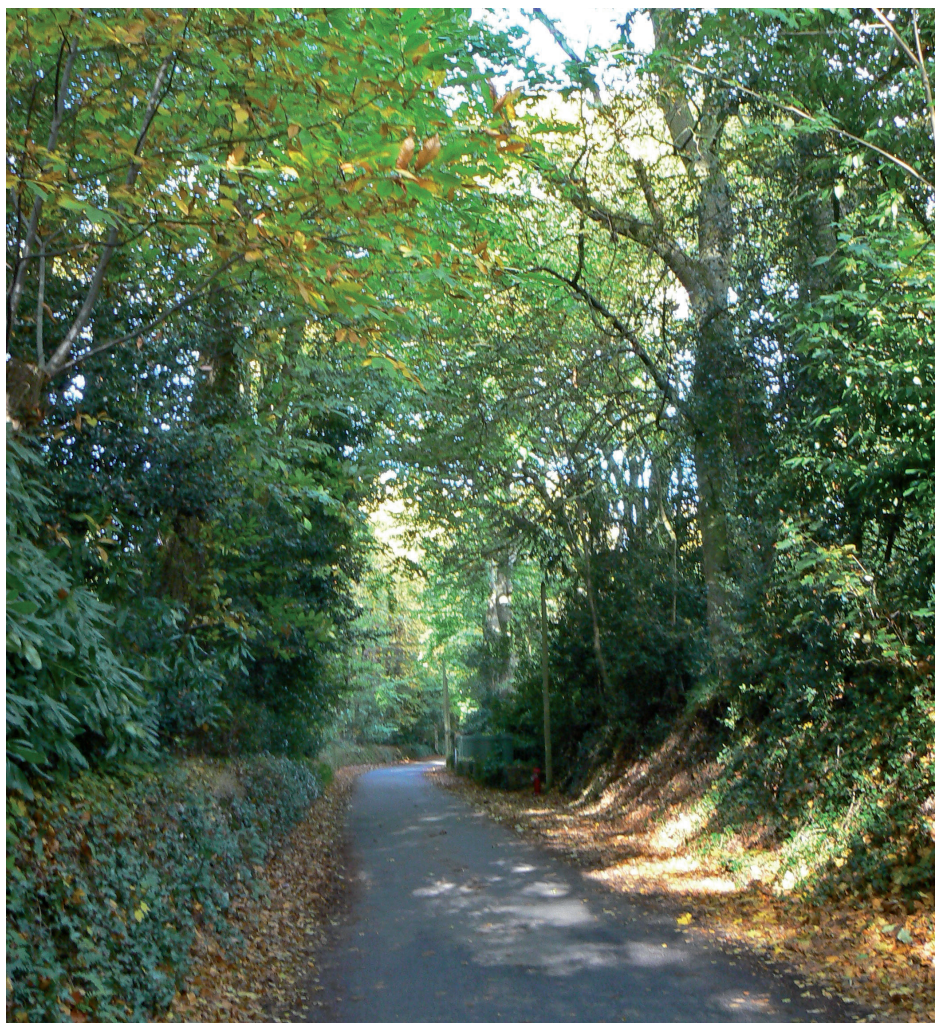
Histoire

Le domaine du Bois Normand est classé parmi les sites en mars 1945. Plusieurs autres sites voisins sont classés à la même date : le Clos Fleuri (voir site 14032), le Clos Joli, le manoir du Parc et le domaine de la Michelière (voir site 14029). Les raisons de ces protections (et leurs délimitations) sont floues. On peut supposer que l'administration de l'Education Nationale (alors en charge des sites) ait voulu protéger les coteaux boisés de la Côte de Grâce qui forment l'entrée ouest d'Honfleur, face à l'estuaire de Seine. Ces différents classements s'insèrent dans le vaste site inscrit de la Côte de Grâce (voir site 14100), protégé en 1972.

Le site

Sur le chemin des Bruyères, qui vient de la chapelle de Grâce, l'entrée du site est marquée par la belle propriété du Bois d'Arkel. Son entrée s'ouvre dans une petite rotonde de murets en silex encadrée de part et d'autre par 6 beaux châtaigniers (2x3). A droite, un pavillon de gardien à colombages précède une grande demeure néo-normande à pans de bois et couverte de chaume. Face à la grille d'entrée, une haie de thuyas cache un très beau parc aux pelouses rases agrémentées de buis taillés en boules et de nombreux arbustes d'ornement. Deux magnifiques cèdres bleus encadrent la demeure. A l'ouest, quatre autres sont de taille plus modeste. Le chemin

des Bruyères longe la propriété entre des murets bas de silex surmontés d'aubépines, de houx, de lauriers et d'érables qui masquent le parc. Plus loin, les murets sont moins entretenus et se couvrent de lierre et de mousse. De grands arbres centenaires bordent le chemin le long d'une haute futaie de hêtres et de chênes qui ne laisse aucune vue sur la mer proche. La pente devient raide et ici le chemin des Bruyères longe le coteau qui domine de plus de 60 m la route côtière (D 513). Dans la pente, le bois devient impénétrable avec une végétation dense envahie de ronces et de bois mort. C'est néanmoins une promenade agréable sous la voûte formée par les frondaisons des grands arbres. Près de la grève, plus loin à l'Est, le domaine du Bois Normand ne se distingue pas dans les boisements qui couvrent les pentes du plateau de Grâce.



DREAL/P. Galineau

Le chemin des Bruyères au sud du site



DREAL/P. Galineau

Le chemin des Bruyères près de la résidence

Devenir du site

Si le site du Bois Normand n'est pas dépourvu de qualités paysagères, il ne se distingue pas particulièrement des terrains qui l'entourent et qui simplement inscrits parmi les sites. Toute cette colline boisée est un élément essentiel du paysage à l'entrée d'Honfleur. Aujourd'hui, l'emprise du classement semble un peu éloignée de la réalité de terrain. Une nouvelle protection (classement) de la Côte de Grâce et des hauteurs d'Honfleur (en cours d'instruction), devrait intégrer les sites existant et redonner ainsi plus de cohérence aux sites classés.